



La Fédération des Eleveurs du Galop renouvelle son soutien à l'association Au-Delà Des Pistes.

Depuis 2018 la Fédération des Eleveurs du Galop soutien financièrement l'association Au-Delà Des Pistes (ADDP) et lui versera de nouveau, en 2021, la somme de 9 000 euros.

Cette action concrète, ainsi que l'engagement de France Galop, matérialisé par une convention avec ADDP signée en 2019 et qui prévoit notamment un prélèvement équivalant à 0,1 % des gains de courses des propriétaires, entraîneurs, éleveurs et jockeys, permettent à cette association de poursuivre ses objectifs et de financer son action en faveur de la reconversion des chevaux de courses.

Aliette Forien, Présidente d'ADDP : «Au nom de l'Association Au-Delà Des Pistes, je tiens à adresser tous mes remerciements à la Fédération des Eleveurs du Galop qui nous soutient fidèlement depuis le premier jour et qui encore cette année, dans un contexte difficile, a voté une subvention pour nous aider. Merci à tous les membres du Comité pour leur engagement en faveur du Bien Etre Equin, montrant bien par cet acte généreux que la fin de vie des chevaux qu'ils ont élevé avec passion est bien au cœur de leurs préoccupations. Cette subvention servira principalement à venir en aide aux cas d'urgence que nous sommes amenés à traiter sans délai ainsi qu'aux chevaux vulnérables qui demandent des soins avant leur reconversion ou leur retraite ».

Loïc Malivet, Président de la Fédération des Eleveurs du Galop : «La Fédération des Eleveurs du Galop poursuit son engagement auprès d'Au-Delà Des Pistes en soutenant financièrement son action au profit de la reconversion des chevaux de courses. Les éleveurs agissent au quotidien en faveur du Bien Etre Equin et ce soutien renouvelé s'inscrit pleinement dans ce cadre.

Aujourd'hui plus que jamais, dans le contexte actuel où Bien Etre Equin et reconversion de nos athlètes sont des préoccupations majeures, il est primordial que tous les acteurs s'engagent et apportent des moyens financiers à cette cause ».